



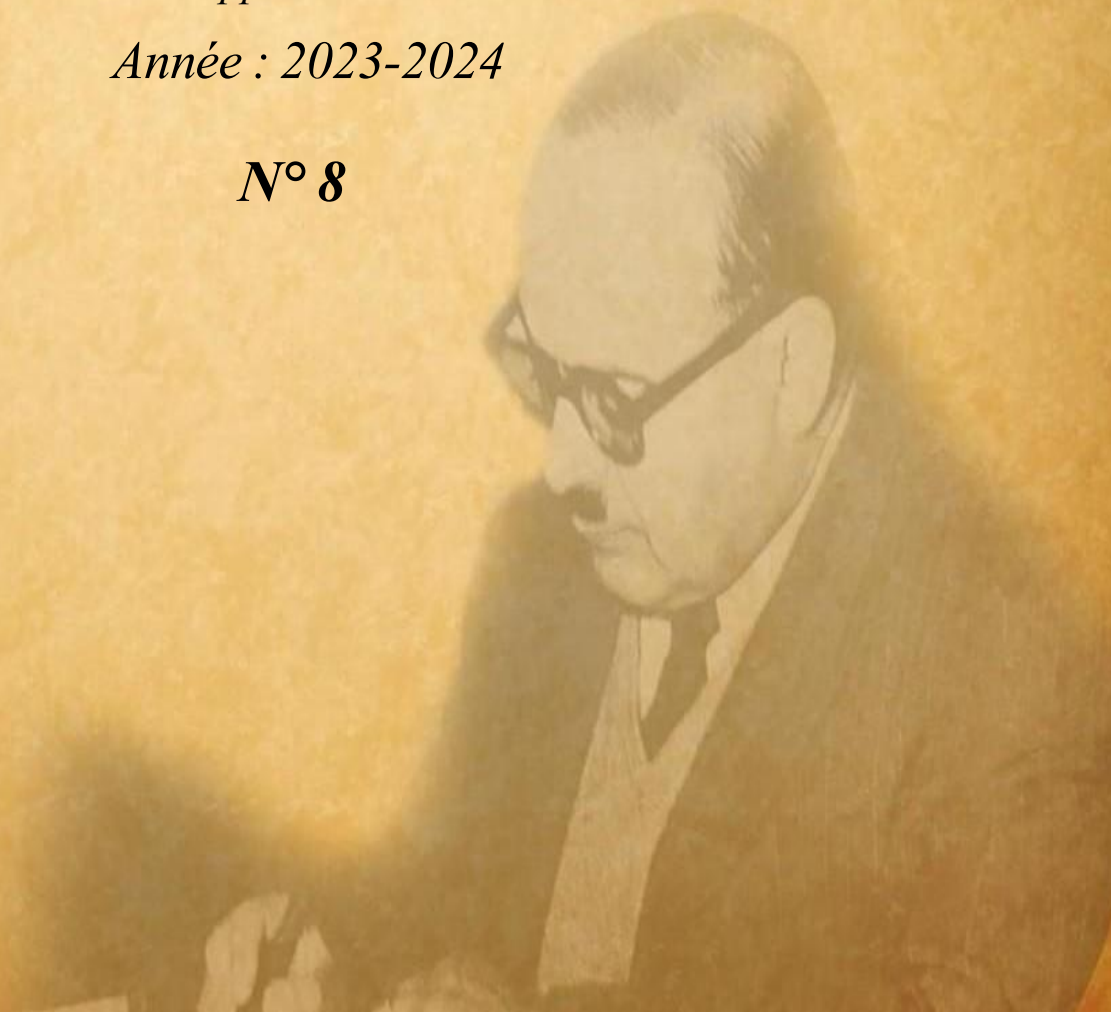
CENTRE MOHAMED HASSAN OUAZZANI
POUR
LA DEMOCRATIE ET E DEVELOPPEMENT HUMAIN

Conférences

*Du Centre Mohamed Hassan Ouazzani pour la Démocratie et le
Développement Humain*

Année : 2023-2024

N° 8



Le Centre Mohamed Hassan Ouazzani

pour la Démocratie et le Développement Humain (CMHO) reproduit les textes des conférences
présentées durant le cycle de conférences des l'années 2023/2024.

*Les lecteurs sont invités à consulter l'intégralité des présentations et des débats sur le site du
CMHO sous la rubrique "Activités ".*

Pour toute information:

Centre Mohamed Hassan Ouazzani

pour la Démocratie et le Développement Humain - CMHO

53, rue Allal Ben Abdellah, Casablanca

Tél : 0522-45-02-28 / 0666-20-44-62

Email : centremho@gmail.com www.mohamedhassanouazzani.org

LISTE DES CONFERENCES PRESENTEES EN 2023/2024

❖ Date : 08 Juin 2023

Conférenciers : Pr. HIND MAJDOUBI / Pr. MOHAMED BENHASSI

Titre : **La pollution par le plastique : Quelles solutions ?**

<http://mohamedhassanouazzani.org/la-pollution-par-le-plastique-queelles-solutions/>

❖ Date : 13 Janvier 2024

Conférenciers : Pr. MOHAMEDCHIKER / Pr. DRISS MAKBOUL

Titre : **Anniversaire de la Présentation du Manifeste de l'Indépendance entre la Profondeur Historique et la Symbolique Politique**

<http://mohamedhassanouazzani.org/manifeste/>

❖ Date : 20 Février 2024

Conférenciers : Pr. DRISS OUAZAR / Pr. HASSANELAMRI

Titre : **L'Eau : Enjeux, défis, Contraintes, Quelles Solutions?**

<http://mohamedhassanouazzani.org/eau-enjeux-defiscontraintes-queelles-solutions/>

❖ Date : 04 Avril 2024

Conférenciers : Pr. RACHID ELTAQUI

Titre : **La démocratie participative et la participation citoyenne au Maroc**

<http://mohamedhassanouazzani.org/atelier-interactif/>

❖ Date : 25 Avril 2024

Conférenciers : Pr. HICHAM AIT ALMOUH / Pr. MOHAMED EZZOUAK

Titre : **“ Le Marchand d'épices : Carnet de voyage**

<http://mohamedhassanouazzani.org/le-marchand-depicescarnet-de-voyage/>

❖ Date : 16 Mai 2024

Conférencier : Pr. SIHAM BENCHEKROUN

Titre : **Les Illusions du Bonheur Personnel**

<http://mohamedhassanouazzani.org/les-illusions-dubonheur-personnel/>

TABLE DES MATIERES

Préface :	5
Mots d'accueil de Dre HOURIA OUAZZANI, Présidente du CMHO.à l'occasion de la conférence du 8 Juin 2023	6
La dimension environnementale et durable .HIND MAJDOUBI	10
Mots d'accueil de Dre HOURIA OUAZZANI Présidente du Centre Mohamed Hassan Ouazzani à l'occasion de la conférence du 20 Février 2024	13
L'Eau: Enjeux, Défis, Contraintes, Paradigmes et Solutions - Cas du Maroc Chiffres Clés Changements Climatiques. DRISS OUAZAR	17
Mots d'accueil de Dre HOURIA OUAZZANI Présidente du Centre Mohamed Hassan Ouazzani à l'occasion de la conférence du 4 Avril 2024.	29
RACHID ELTAQUI الديمقراطية التشاركية والمشاركة المواطنة في المغرب	32
Mots d'accueil de Dre HOURIA OUAZZANI Présidente du Centre Mohamed Hassan Ouazzani à l'occasion de la conférence du 16 Mai 2024	40
LES ILLUSIONS DU BONHEUR PERSONNEL .SIHAM BENCHEKROUN.	42

PREFACE

Le CMHO a été créé en hommage à Mohamed Hassan Ouazzani, figure majeure du mouvement national. Dès les années 1930, son engagement patriotique est entier pour la libération du pays et pour l'édification d'une démocratie authentique au lendemain de l'indépendance.

Depuis sa création en 2015, le Centre Mohamed Hassan Ouazzani pour la Démocratie et le Développement humain (CMHO) s'est imposé comme un espace de réflexion, de dialogue et d'action citoyenne, attentif aux défis du monde contemporain et aux mutations profondes que connaît la société marocaine.

Fidèle à sa vocation, le CMHO encourage les échanges d'idées, de propositions et d'initiatives qui contribuent au renforcement des capacités intellectuelles, sociales, culturelles et civiques de l'ensemble des composantes de la population.

Le Centre inscrit son action dans la continuité de ses valeurs fondatrices tournées vers l'avenir tout en les adaptant aux réalités d'aujourd'hui et de demain.

Conscient des enjeux actuels, démocratie participative, inclusion sociale, éducation, environnement, transformation numérique et développement humain durable, le CMHO renouvelle sans cesse ses approches et ses outils afin de rester en phase avec son temps. Depuis janvier 2015, il a organisé conférences, colloques, rencontres et initiatives ouvertes, tables rondes, favorisant ainsi la participation des jeunes, des chercheurs, des acteurs associatifs, des membres de la société civile dans une dynamique d'innovation, d'ouverture et de responsabilité.

À travers ses efforts constants de mise à jour en fonction de l'actualité et d'adaptation aux événements, le Centre Mohamed Hassan Ouazzani réaffirme sa volonté de contribuer activement à la construction d'un avenir plus juste, plus démocratique, plus solidaire et plus serein.

Le Centre reste fidèle à l'esprit visionnaire de Mohamed Hassan Ouazzani et résolument tourné vers le progrès et vers l'avenir. Ainsi le Maroc pourra évoluer vers un monde nouveau prometteur.

Dr Houria OUAZZANI

Présidente du Centre CMHO.

Mots d'accueil de Mme HOURIA OUAZZANI, Présidente du CMHO à l'occasion de la conférence du 8 Juin 2023

Mesdames, Messieurs, Chers Professeurs, Chers Amis

Au nom du CENTRE MOHAMED HASSAN OUAZZANI POUR LA DÉMOCRATIE ET LE DÉVELOPPEMENT HUMAIN, j'ai le plaisir de vous souhaiter la bienvenue en ouverture de cette conférence organisée à l'occasion de la Journée mondiale de l'environnement, célébrée le 5 juin dernier.

Nous proposons cette séance aujourd'hui, en raison des engagements des intervenants, des spécialistes reconnus de divers aspects de la dimension environnementale de la vie humaine.

Comme vous en avez été informés, nous avons dû reporter d'une semaine la conférence à la suite du décès d'un membre très proche de la famille du Professeur MAHJOUB EL HAIBA. Nous lui adressons à nouveau nos très sincères condoléances ainsi qu'à la famille du Professeur MOHAMED MOÂTASSIM, Conseiller de Sa Majesté.

Permettez-moi de rappeler que notre Centre s'est engagé, depuis quelque temps déjà, à proposer des analyses et des débats sur les questions environnementales, notamment à l'instigation du Professeur MAHJOUB EL HAIBA très engagé dans le domaine des droits humains, notamment au sein du Conseil des Droits de l'Homme des Nations Unies.

Je tiens à le remercier chaleureusement pour son engagement à nos côtés.

Il y a deux ans, le 5 juin 2021, il avait animé une visioconférence portant sur **Le Droit international de l'environnement : bilan et perspectives.**

L'année dernière, exactement le 5 juin 2022, il avait proposé une visioconférence intitulée **Problèmes environnementaux : enjeux et défis de la durabilité** Pour ces deux conférences, toutes accessibles sur notre site Web, il avait associé des experts dont les compétences sont reconnues ; nous les accueillons à nouveau pour la présente conférence tant leurs analyses sur les défis environnementaux sont pertinentes et éclairantes. Je tiens donc particulièrement à remercier Madame la Professeure **HIND MAJDOUBI** et Monsieur le Professeur **MOHAMED BENHASSI** pour leur disponibilité à

nous apporter les résultats de leurs recherches sur la thématique proposée par le Professeur MAHJOUB EL HAIBA, qu'il a intitulée, en phase avec la mobilisation actuelle par l'organisation des Nations Unies, **La pollution par le plastique : quelles solutions ?**

Avant de leur donner la parole, permettez-moi de saluer à nouveau et à présenter brièvement les intervenants qui se sont concertés avec le Professeur EL HAIBA pour l'animation de cette thématique.

Madame la Professeure **HIND MAJDOUBI**, de la Faculté de Droit de l'Université IBN TOFAÏL de KÉNITRA est une experte en Droit de l'Environnement reconnue aussi bien par son enseignement que par ses recherches et par ses publications. Elle s'investit en plus dans la problématique du Développement durable, notamment dans la lutte contre le gaspillage ainsi que dans les questions liées au changement climatique et à ses conséquences sur la société. C'est dire que son éclairage sur les défis que pose la durabilité dans le cadre d'une politique efficace en matière d'environnement nous sera particulièrement précieux.

Quant à Monsieur le Professeur **MOHAMED BENHASSI**, de la Faculté des Sciences juridiques, économiques et sociales d'Agadir, il est un expert qui s'est illustré non seulement dans la problématique de l'Environnement dès sa thèse soutenue en 2003 sur « la gouvernance mondiale de l'environnement », mais aussi dans des recherches sur le changement climatique et la sécurité humaine. Il dirige actuellement le Centre de recherche en Environnement, Sécurité humaine et Gouvernance.

Ses nombreuses interventions et ses publications attestent de sa compétence et de ses engagements dans ces nouveaux défis qu'affronte la société actuelle tant au niveau mondial que national.

Grâce à ses compétences, il a été nommé expert au sein du Panel international pour le changement climatique. Je tiens donc à le féliciter pour cette nomination à de nouvelles responsabilités et à le remercier pour ses suggestions lors de la planification de cette présente conférence.

Il est certain que les interventions au cours de cette séance ainsi que les questions et les remarques des auditeurs vont susciter des réflexions et des propositions pertinentes ; et ceci dans le but de relever les défis que notre pays est appelé à assumer sans délai s'il veut lui aussi respecter les engagements pris en vue de participer à la lutte contre la pollution. Vous savez à quel point, cette pollution porte atteinte non seulement à la biodiversité, mais surtout à la survie humaine, animale et végétale.

Si la célébration par les Nations-Unies de la Journée internationale de l'Environnement met l'accent cette année, en 2023, sur la pollution par le plastique, c'est justement parce que ce type de pollution porte directement atteinte à la santé humaine et animale et à la survie de notre planète.

L'alimentation elle-même se trouve directement menacée, car les animaux, les poissons, les oiseaux avalent des produits plastiques rejetés par les humains, qu'ils ne peuvent digérer ou qui se retrouvent dans des chaînes alimentaires indifférentes à la santé des consommateurs.

Les expertises effectuées sur les effets du plastique sur la santé des humains, des animaux, des plantes, des mers et des océans ont alerté les responsables de la gouvernance mondiale.

Depuis plusieurs années, les organisations internationales, pratiquement toutes les agences des Nations Unies, ont créé des services ad hoc pour mettre en place des mesures appropriées pour préserver la nature, les êtres vivants et préparer la survie de notre Planète terre menacée par les activités humaines.

Ces dernières provoquent depuis des décennies des atteintes de plus en plus graves à la santé environnementale et à la santé humaine. La menace s'est accentuée ces dernières années au point que l'alarme est donnée. La mobilisation internationale portée par le slogan « Sauvons la Planète » suscite des mouvements de foules et parfois même des revendications violentes à l'encontre des gouvernements.

Les grandes conférences sur le Climat ont alerté les populations ces dernières années ; les gouvernements, les entreprises, les particuliers annoncent des mesures, mais qui se révèlent pour la plupart bien en-dessous des défis à relever pour préserver notre Planète de grands cataclysmes. Rappelons que récemment l'opinion internationale est informée des enjeux des négociations menées depuis le 29 mai, à Paris, où les représentants de 175 Etats se sont retrouvés sous l'égide des Nations Unies pour élaborer un traité international contraignant sur le plastique ; la production mondiale de plastique a pris, contrairement à certaines déclarations officielles, un niveau insoutenable ; il est même constaté qu'une grande partie des déchets plastiques finissent dans les océans. Certains experts prévoient que si des mesures drastiques de réduction du recours au plastique ne sont pas prises, cette masse de plastique qui se déverse dans les eaux, mers et océans, vont tripler d'ici 2040 !

Face à cette perspective apocalyptique, il est urgent d'agir à tous les niveaux de la société. Si notre pays, le Maroc, riverain d'un océan et d'une mer, veut assurer sa durabilité, sa biodiversité et sa survie, il doit lui aussi comme les autres Etats prendre des mesures urgentes. Il faut mobiliser non seulement les administrations en charge de la santé publique, de l'environnement, de la protection de la nature, mais il doit surtout faire appel à toute la

société : entreprises, organisations citoyennes, enseignants et formateurs. Et ceci afin que notre pays soit en mesure de relever les défis d'une survie d'une planète terre, fragilisée par des activités et des comportements humains irresponsables ! Il serait illusoire de compter sur la seule bureaucratie pour sauver notre avenir et celui des générations futures. A notre avis, il faut mobiliser dès leur plus jeune âge tous nos compatriotes - comme tous les ressortissants de notre planète - à agir en faveur de la propreté et de la gestion saine de notre pays.

Des initiatives personnelles ou des groupes parfois restreints de personnes engagées conduisent à des résultats étonnants. J'aimerais citer ce que des jeunes de la Commune rurale d'Itzer, dans la Province de Midelt, où j'ai édifié un centre socioculturel en hommage à mon vénéré Père, Mohamed Bel Hassan Ouazzani, exilé à Itzer pendant plusieurs années par le Pouvoir colonial entre 1937 et 1946, ont entrepris pour marquer la Journée mondiale de l'Environnement et la lutte contre la Pollution. Un modeste encadrement bien ciblé réussit à mobiliser toute une population, incitée à rendre propre leur petite localité, en collectant les déchets de tous ordres et notamment les plastiques. La mobilisation et la prise de conscience des enfants et de la jeunesse pour cette cause vitale de la sauvegarde de leur environnement, offrent des perspectives prometteuses d'une citoyenneté participative ; ceci est une condition indispensable à l'instauration d'une « démocratie authentique » que proposait Mohamed Bel Hassan Ouazzani dès l'accès de notre pays à l'indépendance en 1956.

Multiplions partout des initiatives au sein des populations et un grand pas sera accompli en faveur de la santé de notre environnement quotidien et de l'avènement d'une démocratie vivante et surtout innovante dans notre pays.

Après cette introduction, je souhaite vous informer qu'à l'issue des exposés et des échanges entre les conférenciers, tous les participants sont invités à prendre part au débat qui suivra.

Nous vous signalons que tous les exposés et le débat sont enregistrés et seront prochainement disponibles sur notre site ainsi que sur notre chaîne YouTube. C'est la raison pour laquelle il est important que les intervenants annoncent leur

identité (nom et titre ou fonction) pour que les auditeurs puissent mieux saisir les interventions.

Toutes nos précédentes conférences en présentiel et en virtuel sont accessibles sur notre site internet ainsi que sur You Tube, Facebook, Twitter, LinkedIn et Messenger.

Enfin, je tiens à remercier vivement Mesdames MAHA STELATE et MERIEM ABOU ABDALLAH pour leur précieuse collaboration et pour l'organisation de cette conférence.

Je vous souhaite une séance riche en informations et en échanges amicaux.

La dimension environnementale et durable

HIND MAJDOUBI

La pollution par le plastique : Quelles solutions ?

Mesdames et Messieurs, je vous remercie d'être présents aujourd'hui pour échanger avec nous et participer à cette célébration de la Journée mondiale de l'environnement.

Mes remerciements s'adressent au Centre Mohamed Hassan Ouazzani qui m'a invité à prendre part à cette table ronde organisée à l'occasion de cette journée devenue un moment privilégié pour retrouver des personnes qui me sont chères, des amis, et partager des idées autour de la protection de l'environnement.

Je voudrais remercier tout particulièrement Madame Ouazzani et Mademoiselle Maha.

Je suis également très heureuse d'avoir pu échanger avec notre grand professeur, et nous sommes vraiment fiers de nos enseignants.

Aujourd'hui, je vais aborder brièvement un sujet qui me tient particulièrement à cœur.

Comme cela a été mentionné, il a récemment rejoint le Conseil économique, social et environnemental, et j'en profite pour lui souhaiter beaucoup de succès dans ses nouvelles fonctions.

Concernant la thématique de la lutte contre la pollution plastique, j'aurai le plaisir de partager avec vous aujourd'hui quelques réflexions fondées sur une approche juridique, certes liée à mon profil de juriste, mais qui vise avant tout à encadrer une vision économique souvent présentée comme une solution prometteuse pour faire face au fléau de la pollution plastique. Avant cela, permettez-moi de citer quelques chiffres préoccupants publiés par le programme des Nations Unies pour l'environnement.

La production mondiale de plastique est estimée à plus de 430 millions de tonnes chaque année. Toujours selon cette source, un million de bouteilles en plastique sont consommées chaque minute et jusqu'à cinq milliards de sacs plastiques chaque année.

Un autre chiffre révèle que la moitié du plastique produit est conçue pour un usage unique, avec une durée d'utilisation très courte, ce qui le prédestine rapidement au statut de déchet.

Hind MAJDOUBI : Enseignante chercheuse à la Faculté des Sciences Juridiques et Politiques, Université Ibn Tofail Kénitra

Vous conviendrez avec moi que ces chiffres sont particulièrement inquiétants et devraient nous alerter sur les moyens de lutter contre la pollution plastique, mais aussi nous amener à réfléchir aux volumes futurs si rien n'est fait. Il faut toutefois rappeler que le plastique est omniprésent dans notre quotidien en raison de ses nombreuses qualités : faible coût, élasticité, souplesse et robustesse, entre autres.

Ce pendant, si aucune mesure n'est prise, les volumes de production continueront d'augmenter, ce qui impose d'agir rapidement pour trouver des solutions efficaces. Les impacts négatifs de la pollution plastique ne sont plus à démontrer : dégradation des écosystèmes, notamment marins, pollution des paysages, menaces pour la santé humaine liées à la présence de micro plastiques dans l'organisme, ainsi que contribution aux émissions de gaz à effet de serre.

La gravité de la situation se manifeste également par le fait qu'aucune région du monde n'est aujourd'hui épargnée par cette pollution croissante. Face à cette réalité préoccupante, qui laisse présager un avenir sombre si aucune action n'est entreprise, la communauté scientifique et la société civile ont tiré la sonnette d'alarme.

Plus récemment, en 2022, l'Assemblée générale des Nations Unies a appelé à l'élaboration d'un traité international juridiquement contraignant visant à lutter contre la pollution plastique. Ainsi, lorsque l'on aborde les solutions pour combattre ce phénomène, il devient évident que la lutte contre la pollution plastique doit commencer par s'attaquer à ses causes profondes.

La lutte contre la pollution plastique ne peut se limiter à la gestion des déchets ; elle doit s'attaquer aux causes profondes, notamment au modèle économique linéaire actuellement dominant.

Ce modèle, souvent qualifié de coupable des atteintes à la planète, vise uniquement l'optimisation des flux de production et le rendement sans intégrer les conséquences environnementales, ce qui entraîne une pression considérable sur les ressources naturelles, les émissions de gaz à effet de serre et la production de déchets. Dans ce cadre, l'économie circulaire est présentée comme une solution prometteuse, car elle vise à corriger les défauts de l'économie linéaire en prenant en compte la durabilité et le recyclage dès la conception des produits, afin de réduire la consommation et d'améliorer l'efficacité des ressources tout en préservant la croissance économique.

Plusieurs exemples internationaux illustrent l'importance de ce concept : l'Allemagne et le Japon ont inscrit l'économie circulaire dans leur législation, la France l'a consacrée dans sa

loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte de 2015, et la Chine a adopté dès 2008 une loi nationale sur la promotion de l'économie circulaire.

Au Maroc, la loi n°28 relative à la gestion des déchets inclut timidement la valorisation des déchets, mais elle pourrait être renforcée en intégrant pleinement les principes de l'économie circulaire, notamment à travers la responsabilité élargie des producteurs, le tri sélectif, la prévention à la source et l'internalisation des coûts liés aux déchets plastiques.

Cette approche juridique contraignante permettrait de responsabiliser les producteurs, d'encourager le co-design et l'utilisation de matériaux recyclables, et de stimuler l'innovation technologique, comme les méthodes accélérant la biodégradation du plastique.

Enfin, il est crucial de rappeler que l'économie circulaire ne constitue pas une solution miracle des interdictions ciblées de certains plastiques ou additifs dangereux, la normalisation et le suivi des seuils de sécurité restent indispensables.

L'ensemble de ces mesures, combinées à la sensibilisation et à l'innovation, représente aujourd'hui le meilleur moyen de lutter efficacement contre la pollution plastique et de préserver l'environnement pour les générations futures.

Je vous remercie sincèrement de votre attention.

**Mots d'accueil de Mme HOURIA OUZZANI Présidente du
Centre Mohamed Hassan Ouazzani à l'occasion de la conférence
du 20 Février 2024**

Mesdames, Messieurs, chers professeurs, chers amis,

Au nom du Centre Mohamed Hassan Ouazzani pour la Démocratie et le Développement Humain, je vous souhaite la bienvenue en ouverture de cette conférence.

Aujourd'hui, nous allons traiter un sujet d'une importance vitale : la pénurie de l'eau, que l'on surnomme l'or bleu.

Pour aborder ce sujet épineux, nous sommes heureux d'accueillir deux éminents professeurs qui nous ont fait l'honneur d'accepter spontanément notre invitation.

En premier lieu, je remercie Monsieur le Professeur DRISS OUAZAR, qui va nous entretenir d'une problématique qui lui tient à cœur, sous le titre qu'il a proposé : « L'eau : enjeux et défis contraints, quelles solutions ? ».

Notre conférencier, titulaire d'un doctorat d'État en mathématiques de l'Université Claude Bernard à Lyon, professeur à l'École d'ingénieurs de Mohammedia et membre de l'Académie des sciences et techniques de Rabat.

Monsieur le Professeur OUAZAR se propose de nous indiquer les moyens et les solutions que nos sociétés devraient s'atteler à mettre en œuvre pour une gestion efficace de l'eau et des ressources hydrauliques.

De nombreux indicateurs montrent l'urgence qu'il y a à prendre des mesures exigeantes et novatrices pour la sauvegarde et l'utilisation de l'eau.

Dans l'histoire de l'humanité, l'eau a bénéficié de l'ingéniosité des hommes pour une exploitation rationnelle de cette précieuse source de vie. Ne dit-on pas que l'eau, c'est la vie ? Sans une exploitation ingénieuse et rationnelle de l'eau, l'humanité n'aurait jamais pu connaître les innovations techniques ni la révolution industrielle.

Même au niveau le plus haut des acquis technologiques que représentent les énergies nucléaires, sans eaux abondantes à disposition, les centrales nucléaires ne peuvent pas fonctionner.

Mais il y a bien d'autres enjeux que notre conférencier se propose de nous exposer.

En deuxième lieu, mes vifs remerciements s'adressent également à Monsieur le Professeur Hassan El AMRI, docteur d'État en mathématiques de l'Université Claude Bernard à Lyon et professeur de mathématiques dans l'enseignement supérieur à Casablanca, qui a accepté de présider et de modérer la séance.

Le Professeur El AMRI nous a fait l'honneur de présenter, en décembre 2019, une conférence passionnante sur l'histoire des mathématiques et leurs interactions avec les autres sciences.

Il nous avait parlé de la force des mathématiques et de l'importance d'y intéresser les jeunes.

Tout en étant professeur dans l'enseignement supérieur à Casablanca, il n'hésite pas à s'adresser aux lycéens à travers le pays pour les sensibiliser aux études des mathématiques. Je tiens à le féliciter pour cet engagement et ses efforts pour éveiller notre jeunesse à l'esprit scientifique.

Puis-je vous faire part d'un intérêt particulier de notre centre à évoquer la question de l'eau ?

En effet, c'est bien autour de la question du contrôle et du partage de l'eau dans la région de Meknès que mon vénéré père, Mohamed Belhassan Ouazzani, alors jeune militant nationaliste, a connu une épreuve qui a marqué toute sa vie.

Il a été l'un des meneurs les plus en vue, selon les témoignages et la presse de l'époque, du mouvement de protestation des habitants de Meknès

contre l'exploitation et le détournement de l'oued Boufkrane au profit des domaines agricoles des colons étrangers.

Ce mouvement de protestation, qui avait embrasé la ville et la région à la grande surprise des autorités du Protectorat, a été durement réprimé.

Mon père, ainsi que d'autres meneurs, ont été arrêtés.

La sanction contre Mohamed Belhassan Ouazzani a été particulièrement sévère.

Il a été condamné en novembre 1937 à l'exil, d'abord au Sahara dans des conditions de vie très rudimentaires, puis dans divers lieux de détention avant d'être interné à Itzer, dans la région de Midelt.

Autrement dit, son intervention aux côtés des protestataires de Meknès, à l'été 1937, pour l'accès équitable aux ressources d'un cours d'eau lui a valu un exil et des privations pendant presque une dizaine d'années, puisqu'il ne sera libéré qu'en juin 1946.

C'est dire que son engagement pour une population qui réclamait la justice dans la gestion de l'eau a profondément marqué sa vie.

Cet événement l'a renforcé pour mener son combat acharné afin que le Maroc soumis retrouve sa souveraineté et ses libertés.

Je tenais à vous faire part de ce témoignage parfaitement documenté dans les mémoires et les écrits de Mohamed Hassan Ouazzani.

Avant de donner la parole au Professeur OUAZAR, je vous propose de vous faire part quelques estimations concernant la situation hydrique au Maroc et dans le monde.

La situation hydrique au Maroc est symptomatique d'une pénurie d'eau douce en passe de devenir une urgence mondiale.

L'UNESCO rapporte qu'environ 700 millions de personnes dans le monde n'ont pas accès à une eau saine depuis 2016. Si la planète est composée de 70 % d'eau, seulement 0,7 % sont accessibles à l'homme. En outre, 85 % de la population mondiale habite la partie la plus aride de la planète.

Chaque minute, cinq personnes meurent dans le monde parce qu'elles n'ont pas accès à l'eau potable.

Par ailleurs, l'ONU considère que d'ici 2030, la demande en eau aura dépassé de 40 % la production globale.

Cet « or bleu » apparaît comme un enjeu environnemental majeur, notamment dans les pays d'Afrique subsaharienne et d'Afrique du Nord.

Les prévisions pour le Maroc estiment à près de 80 % la perte de ses ressources en eau dans les 25 prochaines années. Le World Resources Institute indique que le Maroc atteindra un niveau de stress hydrique extrêmement élevé d'ici 2040.

Selon l'ONU, le Maroc est déjà considéré en situation de stress hydrique, avec seulement 500 m³ d'eau douce par habitant et par an, contre 2 500 m³ en 1960.

Le manque de pluie et l'aridité naturelle de certaines régions du Maroc posent un problème crucial.

La région de Drâa-Tafilalet, et plus particulièrement la ville de Zagora, souffre d'une gestion déficiente des ressources, et ses habitants mettent en cause l'indifférence des autorités.

Actuellement, des mesures d'urgence ont été prises, surtout concernant l'eau potable.

La raréfaction des pluies liée au réchauffement climatique et la surexploitation des nappes phréatiques sont effectivement des causes significatives de la pénurie d'eau douce, notamment dans la région de Drâa-Tafilalet, tout comme dans le Rif et à Erhamna.

Au Maroc, la situation est préoccupante. Les besoins en eau ont augmenté, surtout depuis les six dernières années de sécheresse consécutive, selon les responsables du secteur. Le déficit en eau dépasse les 73 %, et le problème de la sécheresse remonte aux années 1980.

Vu la poussée démographique, la demande en eau a augmenté. Les besoins liés au niveau de vie ainsi que les exigences ont aussi considérablement augmenté.

L'impact de la sécheresse s'est amplifié depuis plus de 45 ans.

La situation hydrique pose un problème crucial qui concerne tout le monde, à commencer par les usagers. Nous sommes tous acteurs dans cette crise.

C'est à nous d'en parler pour accompagner le développement socio-économique de notre pays.

C'est la raison pour laquelle il nous tenait à cœur d'aborder la question cruciale de l'eau au sein de notre centre.

Pour une actualisation de cet enjeu, je vous recommande le Livre blanc pour les ressources en eau au Maroc, intitulé *Pour une gestion durable assurant la sécurité hydrique du pays*, publié en octobre 2022 par un groupe d'experts.

Je ne doute pas que les interventions au cours de cette séance, ainsi que les questions et remarques des participants, nous apporteront des réflexions et des propositions pertinentes.

Je tiens encore une fois à remercier tous les intervenants et les participants, au nom de notre centre, créé en hommage à mon très cher père, pour qu'il soit un lieu de débats libres et constructifs.

Selon nos pratiques, à l'issue des exposés, tous les participants sont invités à prendre part au débat.

Je tiens à signaler que les exposés et le débat sont enregistrés et seront prochainement disponibles sur notre site web ainsi que sur YouTube, LinkedIn, Facebook et X.

C'est la raison pour laquelle il est important que les intervenants annoncent leur identité et leur fonction afin que les auditeurs puissent mieux saisir

les interventions toutes nos précédentes conférences, en présentiel et en virtuel, sont accessibles sur notre site web ainsi que sur les réseaux sociaux mentionnés.

Enfin, je tiens vivement à remercier Mesdames MAHA STELATE et MERIAM ABOUABDILAH mes collaboratrices scientifiques de notre centre pour l'organisation de cette conférence.

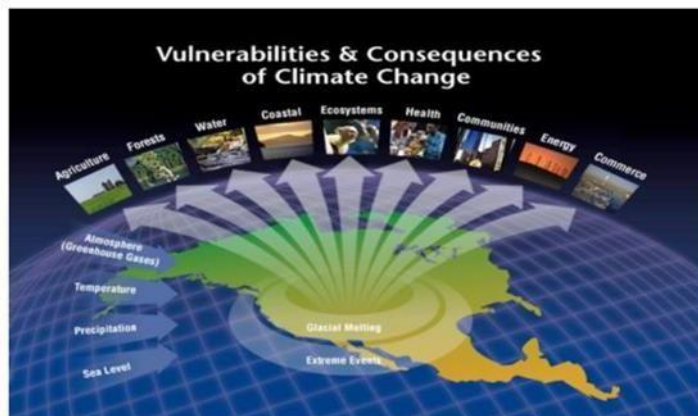
Merci pour votre attention.

L'Eau: Enjeux, Défis, Contraintes, Paradigmes et Solutions - Cas du Maroc Chiffres Clés Changements Climatiques

DRISS OUAZAR

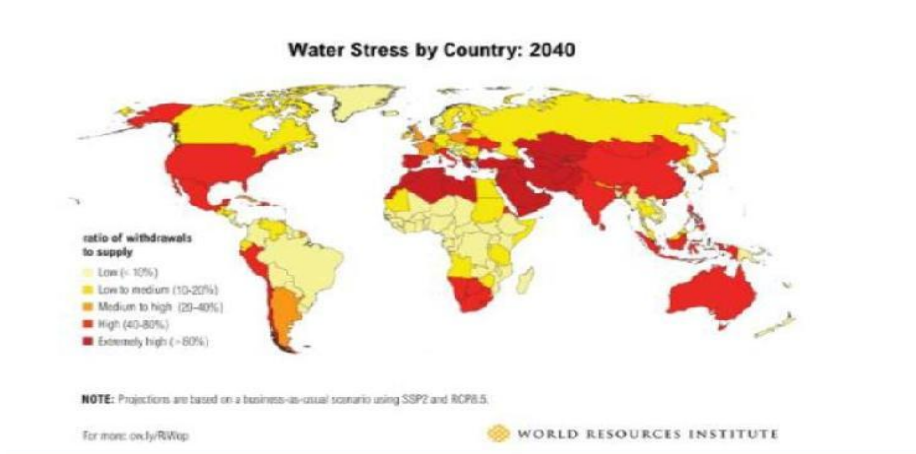


Solutions Cas du Maroc Vulnérabilités et Conséquences



Solutions - Cas du Maroc Stress Hydrique par pays (WRI)

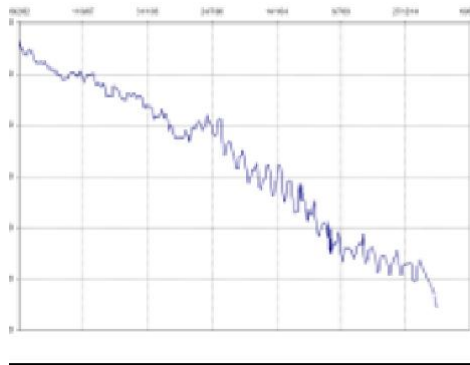
Driss OUAZAR : Professeur de génie civil numérique et des ressources en eau. Il est Membre Résident de l'Académie Hassan II des Sciences



Solutions - Cas du Maroc Impact des Changements Climatiques-vs- Disponibilité Ressources en Eau et Implications

Augmentation des températures

- Changement dans le régime de précipitations
- Augmentation de la variabilité climatique
- Variabilité élevée de l'eau
- Perturbations du cycle élevé de l'eau avec diverses répercussions dans le monde :
- Fortes pluies de plus en plus fréquentes
- Périodes de sécheresse prolongées
- Augmentation de la fréquence et de l'intensité des crues
- Catastrophes naturelles provoquant des migrations
- Coûts alimentaires élevés et donc problèmes sociaux



Solutions - Cas du Maroc Contraintes et Besoins en Eau Versus SDG/ODD

● Suivi des objectifs cibles

Technologies spatiales d'observation de la Terre

Processus de développement de nature sociétale et lien ODD.

Compromis entre les besoins humains en eau et la durabilité environnementale

- La satisfaction des besoins humains en eau peut entraîner des externalités environnementales négatives et une pression sur le système hydrique à toute échelle
- SDGs - SMART (Specific, Measurable, Attainable, Realistic, and Timely)
- Les cibles des objectifs de développement durable dépendent étroitement de la connaissance approfondie de la disponibilité de l'eau et de la dynamique de son utilisation.
- Enjeux clés : indicateurs, interconnexions et mise en œuvre
- Adaptation – Métriques et Techniques d'Adaptation
<https://adaptationmetrics.org>

SDG6/ODD6

Garantir l'eau propre et l'assainissement via des actions appropriées

<https://sustainabledevelopment.un.org/sdg6>

Défis * Nous sommes ce que nous partageons *

- ⊙ Demande en eau sans cesse croissante - Démographie
- ⊙ Changements climatiques et Impacts
 - ⊙ Réduction et/ou détérioration des ressources en eau disponibles
 - ⊙ Gestion des ressources communes (à partager) en eau – Gestion de l'eau comme bien
 - ⊙ Inondations, Sècheresses, pollutions et autres catastrophes– Gestion de l'eau comme risque
 - ⊙ Capital humain, quelle éducation ?
 - ⊙ Citoyen, Etat d'esprit, quels droits compte tenu des contraintes de contexte ?

Eau et Climat Afrique Tropic of Cancer

50 Millions n'ont pas d'eau potable



Solutions - Cas du Maroc Potentialités des Précipitations au Maroc

Ressources en Eau Renouvelables 22 MMC / an :

- Eaux de Surface : 18 MMC
- Eaux Souterraines : 4 MMC

Potentiel Précipitations : 140 MMC / an

Les potentialités des Ressources en Eau varient :

- De 5 MMC durant l'année la plus sèche

A 48 MMC durant l'année la plus humide Précipitations annuelles cumulées normales.

Solutions - Cas du Maroc Vulnérabilité des Territoires Marocains “Source : PNI”

Plus de 440 sites identifiés Localisation 4 types de risques pris en considération :

- Agadir : 99
- Oujda : 62 ▪ Beni Mellal : 59
- Fès : 52 ▪ Marrakech : 50 ▪ Tétouan : 40
- Errachidia : 16
- Ben Slimane : 13
- Humain
- Social (Construction, Infrastructure and Agriculture);
- Environnemental
- Economique.

Selon l'appréciation suivante en termes d'impact :

5%	20%	21%	20%	32%
----	-----	-----	-----	-----

Très Haut				
Haut				Moyen
				Bas
				Négligeable Pas d'infos

Solutions - Cas du Maroc Quelques Concepts

- ⊙ L'eau en tant que bien ou marchandise économique ou en tant que bien commun universel ;
- ⊙ Libéralisation ou privatisation (deux notions qui sont souvent confondues);
- ⊙ Services publics (services d'intérêt général, services d'intérêt économique général) et services universels et locaux
- ⊙ Systèmes de transfert d'eau et grands projets de construction
- ⊙ Usages multiples et parties prenantes
- ⊙ Eaux Conventionnelles

- ⊙ Eaux non conventionnelles

Solutions - Cas du Maroc Usages multiples et Parties Prenantes Solutions

Cas du Maroc

Poids de l'Agriculture / Sécurité alimentaire Solutions - Cas du Maroc

Usage de l'Eau – au Maroc Volumes Eau Disponible

1,5 millions hectares	1 million hectares <u>Soulalia Grand Défi (SM MVI)</u>
Capacité installée 1730 MW	Capacité installée 2800 MW

Taux de Connexion > 96% Eau Potable

Taux de Connexion 100%

- Aride à Saharien : 50%
- Forêts: 12%
- Surface à usage Agricole: **12%** (9 millions ha)

Irrigation Energie Hydraulique

Solutions - Cas du Maroc Valeur de l'Eau – Paradigmes

- ⊙ EAU a une valeur économique dans tous ses usages compétitifs et doit être reconnue comme un bien économique (International Conférence on Water and Environment, Dublin 1992)
- ⊙ Industrie de l'Eau – Un business à bénéfices croissants dans le futur (Pictet Fund Water)
- ⊙ Ressources en Eau – Pour satisfaire la demande, Pas pour la vente (Prophète Mohamed)

Mais comment respecter les ODD6 avec une valeur juste pour compenser les couts derrière la chaine Production-Mobilisation-Traitement- Distribution ? –
COMPLEXITE

Solutions - Cas du Maroc Vulnérabilité du Maroc

- ⦿ Une grande partie de son économie est basée sur l'agriculture, qui est sensible au climat ;
- ⦿ A une faible base technologique et scientifique et accès à une connaissance limitée;
- ⦿ A une faible capacité d'adaptation aux changements résultant des changements climatiques
- ⦿ A une capacité financière et institutionnelle très limitées.

Solutions - Cas du Maroc Quelle quantité d'eau perdons-nous ?

Au niveau de l'utilisateur final et la distribution du fournisseur d'eau. La perte est définie comme se produisant de deux manières fondamentales :

- ⦿ Eau perdue dans le système de distribution à cause de fuites dans les tuyaux, les joints et accessoire barrages et des réservoirs ; débordements de réservoirs ; et incorrectement des fuites du système. Ces qualifiées de pertes réelles.

L'eau qui n'est pas physiquement perdue mais ne génère pas de revenus en raison des imprécis comptage client, les erreurs de traitement des données de consommation, ou toute forme de vol ou illégale est référée comme pertes apparentes.

Solutions - Cas du Maroc Quelle quantité d'eau perdons-nous ? Solutions - Cas du Maroc

Nécessité impérieuse programme de contrôles pertes d'eau ?

- ⦿ Audit de l'eau, évaluation du volume d'eau économiquement optimal, pertes et indicateurs de performance.

- ⊙ Etude pilote visant à démontrer les recommandations initiales concernant l'eau et analyse d'audit sur le terrain
- ⊙ Intervention globale utilisant des méthodes de réduction des pertes apparentes et réelles.
- ⊙ Maintenance continue du mécanisme de contrôle des pertes Solutions Cas du Maroc.

Enjeux scientifiques et Maitrise Eau et Droit pour un développement Durable
disponibilité en eau (surveillance, modélisation, prévision)

- ⊙ Eaux de surface
- ⊙ Eaux souterraines
- ⊙ Eaux non conventionnelles

Demande en eau (surveillance, modélisation, prévision) Contexte

- ⊙ Infrastructures hydrauliques
- ⊙ Droits d'eau – Arsenal juridique
- ⊙ Gouvernance et Règles de fonctionnement
- ⊙ Considérations environnementales
- ⊙ Adaptation et Atténuation

DSS (système, problème, décideur)

- ⊙ Planification du bassin
- ⊙ Fonctionnement des réservoirs
- ⊙ Systèmes d'alerte / évaluation des catastrophes
- ⊙ Bilan hydrique dans le bassin hydrographique et la zone irriguée
- ⊙ Planification des projections
- ⊙ Autres activités sur la gestion de l'eau
- ⊙ Mix GIRE-Nexus Solutions - Cas du Maroc Adaptation Versus Atténuation
- ⊙ Difficulté de définition (plurielle, large)- Absence d'une métrique

généralisée (métriques par secteur)

- ⊙ Besoin d'accélérer et d'homogénéiser les PNA
- ⊙ Besoin d'établir un lien avec les ODD
- ⊙ Nécessité de faire émerger une initiative intégrée pour le Maroc
- ⊙ Besoin d'établir une typologie pour les financements Atténuation
- ⊙ Métrique bien définie (TCO2)
- ⊙ Enjeu de minimiser les émissions futures (réduites ou évitées)
- ⊙ Impact de l'atténuation différencié (+1,5°C mondial peut correspondre à 3°C africain)
- ⊙ Besoin de définir les mécanismes de développement durable
- ⊙ Existence de plusieurs initiatives africaines (énergies renouvelables, solaire...)
- ⊙ Expériences nationales à valoriser (rôle pionnier en ER, économie verte)

Solutions - Cas du Maroc Vulnérabilité Afrique

Déterminants pour la capacité d'adaptation

- ⊙ Ressources financières
- ⊙ Technologie
- ⊙ Information et compétences
- ⊙ Infrastructures
- ⊙ Institutions
- ⊙ Équité

Aborder des questions aussi complexes, nécessite :

- ⊙ Nouveaux paradigmes, nouvelles approches et des priorités,
- ⊙ Nouvelles capacités scientifiques,
- ⊙ Nouveaux collaborateurs / partenaires

Solutions - Cas du Maroc

Paradigme Nexus Etendu Composantes Solutions - Cas du Maroc

Que fait le Maroc face à la Pénurie (DEE -MF-MI-MA)

- ⊙ Optimisation des eaux conventionnelles (eaux de surface et eaux souterraines) de toute la chaîne Renforcement de l'offre hydrique à travers la construction de nouveaux grands barrages (le Maroc dispose actuellement de 153 grands barrages pour une capacité de 20 milliards de m³)
- ⊙ Réalisation d'une économie de 2 milliards de m³/an grâce à l'adoption de techniques économes en eau d'irrigation.
- ⊙ Recours au dessalement de l'eau de mer Objectif capacité de production de près de 1,4 milliard de m³/an en 2030 (contre 186,58 millions m³ /an actuellement).

Recours à la réutilisation de l'eau usée épurée visant la mobilisation de 100 millions m³/an des eaux épurées

Interconnexion entre systèmes hydrauliques : Réalisation de l'interconnexion de 67 km reliant les bassins de Sebou et Bouregreg pour un coût de 6 milliards de dirhams

Solutions - Cas du Maroc Faire Face aux Vulnérabilités du Maroc

- ⊙ Création d'un Observatoire des Données et d'un Think Tank associant toutes les parties prenantes et impliquant les chercheurs
- ⊙ Optimisation des eaux conventionnelles (eaux de surface et eaux souterraines) de toute la chaîne d'efficacité énergétique de la gestion de l'eau : production, mobilisation et infrastructures disponibles, traitement, distribution et pompage, et utilisation finale compte tenu des systèmes de droits d'eau
- ⊙ Développement des stratégies efficaces de gestion rationnelle de l'eau
- ⊙ Utilisation et recours immédiat aux sources d'eau non conventionnelles (eau de mer, eaux souterraines saumâtres et eaux usées provenant de la production municipale, industrielle et énergétique, collecte des eaux pluviales)
- ⊙ Amélioration de la fiabilité et la résilience des systèmes d'énergie et d'eau

- Éducation appropriée dans le domaine des sciences, ingénierie et techniques de l'eau

Technologies avancées de l'eau (irrigation, approvisionnement en eau et assainissement, dessalement, déminéralisation, traitement et recyclage pour la réutilisation de l'eau)

- Nexus eau-énergie-sécurité alimentaire-santé-éducation
- L'eau dans et pour le sol
- Les sécheresses et la désertification
- Intrusion d'eau salée et valorisation des terres dégradées
- Stratégies agricoles (surveillance de l'humidité du sol, apport optimisé en eau, nutriments/fertilisants pour les cultures, surveillance de l'irrigation et de son contrôle à distance,

technologies avancées pour l'agriculture de précision)

- Gestion des impacts des aléas climatiques
- Implication et inclusion de la R&D-I pour les projets internationaux et les questions Contributions déterminées au niveau national : Nouveaux paradigmes, nouvelles approches et priorités, nouvelles capacités scientifiques sont nécessaires pour aborder ces questions complexes
- Exigences de la rigueur et la science dans toutes les étapes : Données, Expérimentation, Technologies, IA, Sciences de données, Modélisation et simulation de scénarii, pour l'aide à la planification stratégique, l'implémentation des programmes et l'aide à la prise de décision

Solutions - Cas du Maroc Préparation de la société aux enjeux des CC

- Éduquer les citoyens informés et formés conscients des enjeux CC
- Mieux expliquer la compréhension de la science du changement climatique via la vulgarisation scientifique
- Éduquer sur les stratégies d'adaptation et d'atténuation
- Fournir des solutions concrètes pour atténuer et s'adapter au changement climatique
- Éduquer et sensibiliser les citoyens et toutes les parties prenantes sur

l'encouragement et le financement de projets R&D- innovation pour les diverses questions de l'eau et l'adaptation aux impacts du dérèglement climatique Solutions - Cas du Maroc

Conclusions

- Faire le meilleur usage des informations / données disponibles et ne pas espérer disposer de données de haute qualité et de nouveaux outils pour travailler
- Élaborer une «vision partagée» commune d'harmonisation pour le développement durable, la gestion et l'exploitation d'une perspective multisectorielle
- Saisir l'opportunité de la sensibilisation des pays en développement au changement climatique (culpabilité reconnue) envers les pays en développement Créer des opportunités économiques.

Solutions - Cas du Maroc Actions tout de suite

- Le Climat va continuer de Changer
- Le Climat Demande des Changements

Mots d'accueil de Mme HOURIA OUZZANI Présidente du Centre Mohamed Hassan Ouazzani à l'occasion de la conférence du 4 Avril 2024

Mesdames, Messieurs, chers professeurs, chers amis, tout d'abord, Ramadan Moubarak Karim.

Au nom du Centre Mohammed Hassan Ouazzani pour la Démocratie et le Développement Humain, j'ai le plaisir de vous souhaiter la bienvenue à toutes et à tous pour cet atelier interactif, sous le thème « la démocratie participative et la participation citoyenne au Maroc ».

La présentation et l'animation seront assurées par M. RACHID ELTAQUI chercheur en droit public, spécialisé en gouvernance de l'action locale dans les collectivités territoriales.

Je lui adresse mes vifs remerciements pour sa collaboration active au sein de notre centre, qui a toujours prôné la démocratie et visé à informer sur l'essence même d'une démocratie authentique.

Mohamed Hassan Ouazzani a été le promoteur de la démocratie au Maroc.

Avant même l'indépendance du Maroc, il a déclaré et écrit que l'indépendance ne peut être acquise sans l'accompagnement et sans l'exercice d'une démocratie authentique.

La condition essentielle et primordiale est devrait le plus rapidement possible, aller à l'éducation générale de tout le peuple marocain, en y associant fils et filles, ruraux et citadins.

La construction du démocratie, comme Mohamed Hassan Ouazzani souhaitait, vivante et authentiquement populaire, requiert qu'elle soit portée par le peuple tout entier, donc par les hommes et par les femmes de ce pays.

D'ailleurs, la promotion de la démocratie et d'une démocratie participative ont toujours été notre centre d'intérêt principal, au vu des nombreux colloques et conférences traitant du sujet.

En voici une liste suggestive.

Du 9 au 12 septembre 1998, colloque international à Fès, la démocratie au Maghreb. À cette occasion, un ouvrage a été édité et publié. Colloque du 5 septembre 2015, État de droit et démocratie.

Colloque du 23 octobre 2020, Mohamed Hassan Ouazzani combat pour la souveraineté, la démocratie, la liberté, la dignité et la justice.

Colloque du 12 octobre 2021, démocratie et développement au Maroc, potentialité et limites. Colloque du 1er octobre 2022, les voies de la démocratie, dialogue, pluralisme, tolérance et non-violence.

D'ailleurs faut-il rappeler ici que le combat de Mohammed Hassan Ouazzani pour l'instauration d'une démocratie authentique sera inlassable, au moment de l'indépendance, et poursuivi avec ténacité jusqu'à sa mort, le 9 septembre 1978.

Mon vénéré père Mohammed Hassan Ouazzani serait fier en plein mois de ce saint Ramadan, de constater que des jeunes gens, et d'autres moins jeunes, organisent un atelier interactif sur la démocratie participative, sujet qui lui tenait tant à cœur.

Effectivement l'intervention des citoyens dans la décision politique est une question qui pose le plus de problèmes pour la gouvernance urbaine et en général, pour l'action politique dans une société démocratique.

La démocratie participative est une nouvelle forme de partage et d'exercice du pouvoir, basée sur le renforcement de la participation des citoyens à la prise de décision politique.

Toutefois, ce n'est pas la démocratie directe ou une véritable démocratie, au sens étymologique et politique, comme, par exemple, elle existe en Suisse.

D'ailleurs, les travaux d'Hannah Arendt permettent de saisir la nature des enjeux liées à bien distinguer une démocratie représentative et une démocratie directe.

La démocratie participative c'est une nouvelle forme de partage et d'exercice du pouvoir, basée sur le renforcement de la participation des citoyens à la prise de décision politique.

Certes, il y a des imperfections, des contradictions, et même des ambiguïtés de la démocratie participative, qu'il faudra d'ailleurs développer pendant l'atelier interactif, où chacun d'entre vous pourra exprimer son opinion.

Je tiens à remercier tous les intervenants et participants au nom de notre centre, créé en hommage à mon très cher père, pour qu'il soit un lieu de débat libre et constructif.

Selon nos pratiques, à l'issue des exposés tous les participants sont invités à prendre part au débat.

Je tiens à signaler que les exposés et le débat sont enregistrés et seront prochainement disponibles sur notre site web, ainsi que sur YouTube, LinkedIn, Facebook et sur X. C'est la raison pour laquelle il est important que les intervenants annoncent leur identité, nom et titre ou fonction, pour que les auditeurs puissent mieux saisir les interventions. Toutes nos conférences précédentes, en présentiel et en virtuel, sont accessibles sur le site web ainsi que sur les réseaux sociaux mentionnés.

Enfin je remercie vivement Madame MAHA STELATE et Madame MYRIAM ABU ABDULLAH, collaboratrices scientifiques du centre, pour l'organisation de cet atelier interactif.

الديمقراطية التشاركية والمشاركة المواطنة في المغرب

RACHID ELTAQUI

برنامج الورشة

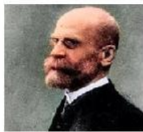
- 1 • تعارف و توطئة.
- 2 • عرض حول الديمقراطية التشاركية والمشاركة المواطنة.
- 3 • جلسة مناقشة جماعية حول آليات الديمقراطية التشاركية.
- 4 • جلسة مناقشة جماعية حول المشاركة السياسية والمجتمعية للشباب.
- 5 • استعراض أهم النقاط و آراء المشاركين والتوصيات المستخلصة من الورشة.

المشاركة المواطنة

هي إشراك المواطنين والمواطنات ومساهماتهم في إيجاد الحلول المناسبة لحاجياتهم الأساسية. وهي وسيلة لتقوية الديمقراطية المحلية. وتهدف إلى تحسين جودة وفعالية العمل العمومي المحلي. وتسمح بانخراط المواطنين والمواطنات وتعبئتهم في التنمية الشاملة للتراب الوطني.

الديمقراطية التشاركية

هي تمكين المواطنين والمواطنات وفعاليات المجتمع المدني المنظم من إمكانية التأثير في أنشطة الحكومة، عبر الانخراط مباشرة في مسلسل اتخاذ القرارات التي تعنيهم عبر آليات معينة.

			
جان جاك رونسو	إميل دوركهايم	أنتوني جيندز	يورغن هابرماس
توماس هوبز	العقل الجمعي والظواهر الاجتماعية	تجديد الديمقراطية الاجتماعية	نظرية المجال العام أو الفضاء العام.
نظرية العقد الاجتماعي			

باحث في القانون العام، متخصص في حكمة الشأن المحلي بالجماعات الترابية : Rachid ELTAQUI

-التجارب المقارنة:-

التجربة الفرنسية

- إحداث هيئات استشارية تسمى بمجالس الأحياء و التي يعتبر إحداثها إجباريا بحسب عدد السكان.
- يكون مجال نشاطها محصورا على مستوى الحي
- يمكن أن تتوصل باعتمادات مالية من طرف الجماعة لتمويل نفقات التسيير
- الهيئة الاستشارية للمرافق العمومية المحلية و التي يعتبر إحداثها إجباريا بقي بعض المدن.
- إضافة إلى لجان استشارية خاصة بكل مسألة ذات فائدة جماعية؛ وتكون الجماعة حرة في إحداثها

التجربة البرازيلية

- بورطو أليغري المشاركة الاجتماعية 1988**
- ما بين 1989-1996 تم تحصيل:
 - زيادة ملحوظة بنسبة الوصول إلى المهاد من 80% إلى 98%.
 - زيادة عدد الأطفال الملتحقين بالمدارس مرتين أو أكثر.
 - زيادة الإيرادات الصربية بنسبة 50٪ نتيجة للشفافية.
 - وصل عدد المدن التي تتبع هذا النموذج إلى 80 مدينة.

الديمقراطية التمثيلية



الديمقراطية التشاركية



-المقتضيات:

- الدستورية.
- و القانونية.
- والمؤسسية.



تعمل السلطات العمومية على توفير الظروف التي تمكن من تعميم الطابع الفعلي لحرية المواطنين والمواطنين، والمساواة بينهم، ومن مشاركتهم في الحياة السياسية والاقتصادية والثقافية والاجتماعية.

الفصل 6

- تساهم الجمعيات المهتمة بقضايا الشأن العام، والمنظمات غير الحكومية، في إطار الديمقراطية التشاركية، في إعداد قرارات ومشاريع لدى المؤسسات المنتخبة والسلطات العمومية، وكذا في تفعيلها وتقييمها. وعلى هذه المؤسسات والسلطات تنظيم هذه المشاركة، طبق شروط وكيفية يحددها القانون.

الفصل 12

تعمل السلطات العمومية على إحداث هيئات للتشاور، قصد إشراك مختلف الفاعلين الاجتماعيين، في إعداد السياسات العمومية وتفعيلها وتقييمها.

الفصل 13

- للمواطنين والمواطنين، ضمن شروط وكيفية يحددها قانون تنظيمي، الحق في تقديم ملاحظات في مجال التشريع.

الفصل 14



للمواطنين والمواطنين الحق في تقديم عرائض إلى السلطات العمومية. ويحدد قانون تنظيمي شروط وكيفية ممارسة هذا الحق.	الفصل 15
يرتكز التنظيم الجهوي والترابي على مبادئ التدبير الحر، وعلى التعاون والتضامن؛ ويؤمن مشاركة السكان المعنيين في تدبير شؤونهم، والرفع من مساهمتهم في التنمية البشرية المتدمجة والمستدامة.	الفصل 136
تضع مجالس الجهات، والجماعات الترابية الأخرى، آليات تشاركية للحوار والتشاور، لتيسير مساهمة المواطنين والمواطنات والجمعيات في إعداد برامج التنمية وتبنيها. يُمكن للمواطنين والمواطنات والجمعيات تقديم عرائض، الهدف منها مطالبة المجلس بإدراج نقطة تدخل في اختصاصه ضمن جدول أعماله.	الفصل 139
تتلقى المرافق العمومية ملاحظات مرتفقيها، واقتراحاتهم وتظلماتهم، وتؤمن تتبعها.	الفصل 156





هيئات التشاور

هيئة المساواة وتكافؤ الفرص ومقاربة النوع

• الباب الخامس من القسم الثالث من القانون التنظيمي رقم 113.14 المتعلق بالجماعات : الآليات التشاركية للحوار والتشاور

• المواد 119 و 120 من القانون التنظيمي رقم 113. 14 المتعلق بالجماعات

• النظام الداخلي لمجلس الجماعة: الباب الخامس : هيئة المساواة وتكافؤ الفرص ومقاربة النوع: المواد 62 إلى 81

مرحلة. إحدات هيئة المساواة وتكافؤ الفرص ومقاربة النوع

1 • المرحلة الأولى: الإعداد والتهيئة لإحدات هيئة المساواة وتكافؤ الفرص ومقاربة النوع

2 • المرحلة الثانية: إحدات وتنظيم هيئة المساواة وتكافؤ الفرص ومقاربة النوع

3 • المرحلة الثالثة: اشتغال هيئة المساواة وتكافؤ الفرص ومقاربة النوع

4 • المرحلة الرابعة: تتبع وتقييم اشتغال هيئة المساواة وتكافؤ الفرص ومقاربة النوع

-العريضة:-

العريضة الموجهة لرؤساء مجالس الجماعات الترابية

هي كل محرر يطالب بموجبه المواطنين والمواطنات والجمعيات المجلس بإدراج نقطة تدخل في صالحياته ضمن جدول أعماله.

العريضة الموجهة للسلطات العمومية

تتخذ العريضة شكل طلب مكتوب على دعامة ورقية أو إلكترونية يتضمن مطالب أو مقترحات أو توصيات، يوجهه مواطنات ومواطنون مقيمون بالمغرب أو خارج إلى السلطة العمومية المعنية، قصد اتخاذ ما تراه مناسبا في شأنه من إجراءات.

-العريضة:-

القانون التنظيمي رقم 112-14 المتعلق بالعمالات والأقاليم

• المادة 78: تناط بالعمالات والأقاليم مهام النهوض بالتنمية الاجتماعية.
• المادة 114: شروط وضع العريضة.

للقانون التنظيمي رقم 113-14 المتعلق بالجماعات

• المادة 123: شروط وضع العريضة.

للقانون التنظيمي رقم 111-14 المتعلق بالجهات

• المادة 120: شروط تقديم العرائض من قبل المواطنين والمواطنات.
• المادة 121: شروط تقديم العرائض من قبل الجمعيات.

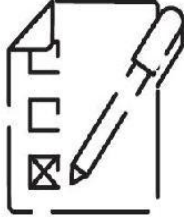
القانون التنظيمي رقم 44.14 بتحديد شروط وكيفية ممارسة الحق في تقديم العرائض إلى السلطات العمومية.

مرسوم رقم 2.16.403 صادر في 6 أكتوبر 2016 بتحديد شكل العريضة المودعة لدى رئيس مجلس الجماعة والوثائق المبنية التي يتعين إرفاقها بها

مرسوم رقم 2.16.402 بتحديد شكل العريضة المودعة لدى رئيس مجلس العمالة أو القليم والوثائق المبنية التي يتعين إرفاقها بها

مرسوم رقم 2.16.401 بتحديد شكل العريضة المودعة لدى رئيس مجلس الجهة والوثائق المبنية التي يتعين إرفاقها بها

شروط وضع/قبول العريضة



- المصلحة العامة
- مشروعية المطالب أو المقترحات أو التوصيات التي تتضمنها
- مرفقة بلائحة دعم العريضة
- لا تكون مقدمة لأكثر من سلطة عمومية
- لا تكون مقدمة لأكثر من سلطة عمومية
- تحترم عدد التوقيعات اللازمة

عدد التوقيعات اللازمة



على مستوى مجالس الجهات:

- 300 توقيع بالنسبة للجهات التي يبلغ عدد سكانها أقل من مليون نسمة.
- 400 توقيع بالنسبة للجهات التي يتراوح عدد سكانها بين مليون وثلاثة ملايين نسمة.
- 500 توقيع بالنسبة للجهات التي يتجاوز عدد سكانها ثلاثة ملايين نسمة.

على مستوى مجالس العمالات والأقاليم:

- ال يقل عدد الموقعين عن 300 مواطن أو مواطنة.

على مستوى مجالس الجماعات:

- 100 مواطن أو مواطنة فيما يخص الجماعات التي يقل عدد سكانها عن 35000 نسمة.
- 200 مواطن أو مواطنة بالنسبة لغيرها من الجماعات.
- 400 مواطن أو مواطنة بالنسبة للجماعات ذات نظام المقاطعات.



أسباب عدم قبول العريضة



- نمس بالتوايت الجامعة للأمة
- تهم قضايا تتعلق بالأمن الداخلي أو بالدفاع الوطني أو بالأمن الخارجي للدولة
- تكون موضوع قضايا معروضة أمام القضاء أو صدر حكم في شأنها
- نخل بمبدأ المساواة في النولوج إليها
- تكتسي طابعا نقائيا أو حزبيا ضيقا
- تكتسي طابعا تمييزيا
- تتضمن سبا أو قذا أو تشهيراً أو تضليلاً أو إساءة للمؤسسات والأشخاص
- تتعلق بوقائع تكون موضوع تقص من قبل اللجان النيابية لتقصي الحقائق.





- نماذج مواضيع للعرضة (على مستوى الجماعة):

- توزيع الماء الصالح للشرب والكهرباء
- النقل العمومي الحضري
- الإدارة العمومية
- التطهير البائل والصلب و محطات معالجة المياه العادمة
- تنظيف الطرقات والساكنات العمومية و جمع النفايات المنزلية ونقلها إلى المطارح ومعالجتها وتثبيتها
- السير والجولان و تشوير الطرق و وقوف العربات
- حفظ الصحة ونقل المرضى والجرحى و نقل الموات و الدفن وصيانة المقابر
- الأسواق الجماعية ومعرض الصناعة التقليدية وتأمين المنتج المحلي
- المحطات الطرقية لنقل المسافرين ومحطات الاستراحة
- إحداث المتنزهات الطبيعية داخل النفوذ الترابي للجماعة
- مراكز التخييم والاصطياف.





تمتثل بالمرسوم رقم 2.16.493 (النصاب: 4 محرم 1439 هـ) (4 أكتوبر 2019)
نفاذ العرضة: الوحدة ذاتي رئيس مجلس الجماعة

العرضة مودعة لدى رئيس مجلس جماعة:

- تاريخ تقديم العرضة:

- موضوع العرضة:

- الأسباب الداعية لرفع تقديم العرضة (الأحداث التوجّه بها):

- البيانات الشخصية وتعليمات مقدمي العرضة أو الممثل القانوني للجمعية:

(يجب أن تتضمن على تاريخ تقديم العرضة وهي مودعة بكافة المعلومات من مستنداتها)

بإذن مدير التسيير على مستوى الجماعة

نموذج لعرضة





نموذج محتوى عرضة

البيانات والمعلومات المرفقة في اوراق العرضة المرفقة إلى السيد رئيس جماعة ذاتي رئيس

موضوع العرضة: إخراج لفظة في جدول أصل قرب دورة عادية تشق بالقرى بوحسبة

بعد التمام:

في إطار تاريخ الحفلات السنوية والقرى التأسيسية من أجل تذكير وأهمية التأسيسية للقرى، بوحسبة التأسيسية للقرى 11, 14, 17, 18, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 62, 63, 64, 65, 66, 67, 68, 69, 70, 71, 72, 73, 74, 75, 76, 77, 78, 79, 80, 81, 82, 83, 84, 85, 86, 87, 88, 89, 90, 91, 92, 93, 94, 95, 96, 97, 98, 99, 100, 101, 102, 103, 104, 105, 106, 107, 108, 109, 110, 111, 112, 113, 114, 115, 116, 117, 118, 119, 120, 121, 122, 123, 124, 125, 126, 127, 128, 129, 130, 131, 132, 133, 134, 135, 136, 137, 138, 139, 140, 141, 142, 143, 144, 145, 146, 147, 148, 149, 150, 151, 152, 153, 154, 155, 156, 157, 158, 159, 160, 161, 162, 163, 164, 165, 166, 167, 168, 169, 170, 171, 172, 173, 174, 175, 176, 177, 178, 179, 180, 181, 182, 183, 184, 185, 186, 187, 188, 189, 190, 191, 192, 193, 194, 195, 196, 197, 198, 199, 200, 201, 202, 203, 204, 205, 206, 207, 208, 209, 210, 211, 212, 213, 214, 215, 216, 217, 218, 219, 220, 221, 222, 223, 224, 225, 226, 227, 228, 229, 230, 231, 232, 233, 234, 235, 236, 237, 238, 239, 240, 241, 242, 243, 244, 245, 246, 247, 248, 249, 250, 251, 252, 253, 254, 255, 256, 257, 258, 259, 260, 261, 262, 263, 264, 265, 266, 267, 268, 269, 270, 271, 272, 273, 274, 275, 276, 277, 278, 279, 280, 281, 282, 283, 284, 285, 286, 287, 288, 289, 290, 291, 292, 293, 294, 295, 296, 297, 298, 299, 300, 301, 302, 303, 304, 305, 306, 307, 308, 309, 310, 311, 312, 313, 314, 315, 316, 317, 318, 319, 320, 321, 322, 323, 324, 325, 326, 327, 328, 329, 330, 331, 332, 333, 334, 335, 336, 337, 338, 339, 340, 341, 342, 343, 344, 345, 346, 347, 348, 349, 350, 351, 352, 353, 354, 355, 356, 357, 358, 359, 360, 361, 362, 363, 364, 365, 366, 367, 368, 369, 370, 371, 372, 373, 374, 375, 376, 377, 378, 379, 380, 381, 382, 383, 384, 385, 386, 387, 388, 389, 390, 391, 392, 393, 394, 395, 396, 397, 398, 399, 400, 401, 402, 403, 404, 405, 406, 407, 408, 409, 410, 411, 412, 413, 414, 415, 416, 417, 418, 419, 420, 421, 422, 423, 424, 425, 426, 427, 428, 429, 430, 431, 432, 433, 434, 435, 436, 437, 438, 439, 440, 441, 442, 443, 444, 445, 446, 447, 448, 449, 450, 451, 452, 453, 454, 455, 456, 457, 458, 459, 460, 461, 462, 463, 464, 465, 466, 467, 468, 469, 470, 471, 472, 473, 474, 475, 476, 477, 478, 479, 480, 481, 482, 483, 484, 485, 486, 487, 488, 489, 490, 491, 492, 493, 494, 495, 496, 497, 498, 499, 500, 501, 502, 503, 504, 505, 506, 507, 508, 509, 510, 511, 512, 513, 514, 515, 516, 517, 518, 519, 520, 521, 522, 523, 524, 525, 526, 527, 528, 529, 530, 531, 532, 533, 534, 535, 536, 537, 538, 539, 540, 541, 542, 543, 544, 545, 546, 547, 548, 549, 550, 551, 552, 553, 554, 555, 556, 557, 558, 559, 560, 561, 562, 563, 564, 565, 566, 567, 568, 569, 570, 571, 572, 573, 574, 575, 576, 577, 578, 579, 580, 581, 582, 583, 584, 585, 586, 587, 588, 589, 590, 591, 592, 593, 594, 595, 596, 597, 598, 599, 600, 601, 602, 603, 604, 605, 606, 607, 608, 609, 610, 611, 612, 613, 614, 615, 616, 617, 618, 619, 620, 621, 622, 623, 624, 625, 626, 627, 628, 629, 630, 631, 632, 633, 634, 635, 636, 637, 638, 639, 640, 641, 642, 643, 644, 645, 646, 647, 648, 649, 650, 651, 652, 653, 654, 655, 656, 657, 658, 659, 660, 661, 662, 663, 664, 665, 666, 667, 668, 669, 670, 671, 672, 673, 674, 675, 676, 677, 678, 679, 680, 681, 682, 683, 684, 685, 686, 687, 688, 689, 690, 691, 692, 693, 694, 695, 696, 697, 698, 699, 700, 701, 702, 703, 704, 705, 706, 707, 708, 709, 710, 711, 712, 713, 714, 715, 716, 717, 718, 719, 720, 721, 722, 723, 724, 725, 726, 727, 728, 729, 730, 731, 732, 733, 734, 735, 736, 737, 738, 739, 740, 741, 742, 743, 744, 745, 746, 747, 748, 749, 750, 751, 752, 753, 754, 755, 756, 757, 758, 759, 760, 761, 762, 763, 764, 765, 766, 767, 768, 769, 770, 771, 772, 773, 774, 775, 776, 777, 778, 779, 780, 781, 782, 783, 784, 785, 786, 787, 788, 789, 790, 791, 792, 793, 794, 795, 796, 797, 798, 799, 800, 801, 802, 803, 804, 805, 806, 807, 808, 809, 810, 811, 812, 813, 814, 815, 816, 817, 818, 819, 820, 821, 822, 823, 824, 825, 826, 827, 828, 829, 830, 831, 832, 833, 834, 835, 836, 837, 838, 839, 840, 841, 842, 843, 844, 845, 846, 847, 848, 849, 850, 851, 852, 853, 854, 855, 856, 857, 858, 859, 860, 861, 862, 863, 864, 865, 866, 867, 868, 869, 870, 871, 872, 873, 874, 875, 876, 877, 878, 879, 880, 881, 882, 883, 884, 885, 886, 887, 888, 889, 890, 891, 892, 893, 894, 895, 896, 897, 898, 899, 900, 901, 902, 903, 904, 905, 906, 907, 908, 909, 910, 911, 912, 913, 914, 915, 916, 917, 918, 919, 920, 921, 922, 923, 924, 925, 926, 927, 928, 929, 930, 931, 932, 933, 934, 935, 936, 937, 938, 939, 940, 941, 942, 943, 944, 945, 946, 947, 948, 949, 950, 951, 952, 953, 954, 955, 956, 957, 958, 959, 960, 961, 962, 963, 964, 965, 966, 967, 968, 969, 970, 971, 972, 973, 974, 975, 976, 977, 978, 979, 980, 981, 982, 983, 984, 985, 986, 987, 988, 989, 990, 991, 992, 993, 994, 995, 996, 997, 998, 999, 1000.





الميزانية التشاركية

الميزانية التشاركية هي أحد مكونات الديمقراطية التشاركية تجمع بين المشاركة العامة والشفافية بحيث تضمن حقوق وواجبات المواطنين في اتخاذ القرارات الى جانب الجماعة الترابية

مبادئ الميزانية التشاركية:

- احترام مختلف آراء ومقترحات المتدخلين والمعنيين بالعملية التشاركية.
- البناء الجماعي على أساس قدرات المواطنين.
- تحديد الأولويات بشكل جماعي عبر الانتقال من احتياجات الأكثر إلحاحا إلى الأقل إلحاحا وإلقاء ثقافة اتخاذ القرار الفردي .
- تعزيز قدرات المواطنين في المشاركة والتفاعل والحوار.
- التضامن والتآزر بين ساكنة المدينة، وتقليب المصلحة العامة.
- التأكيد على مبدأ مقارنة النوع ومساواة الفرص، وعدم تقييد ذوي الاحتياجات الخاصة.
- الانفتاح المتبادل بين منتخبين وأطر الجماعة، وهيئات المجتمع المدني خاصة على مستوى الحصول على المعلومة.
- ضرورة مشاركة مختلف الفئات العمرية التي تشكل البنية السكانية للمدينة (أطفال، شباب، شيوخ، نساء...).
- ضرورة مشاركة تمثيلية لمختلف القطاعات والشرائح الاجتماعية بالمدينة باختلاف مستوياتها الثقافية..



الحق في الحصول على المعلومة

الفصل 27 من الدستور

- للمواطنين والمواطنين حق الحصول على المعلومات، الموجودة في حوزة الإدارة العمومية، والمؤسسات المسخبة، والهيئات المكلفة بمهام المرفق العام.
- لا يمكن تقييد الحق في المعلومة إلا بمقتضى القانون، بهدف حماية كل ما يتعلق بالدفاع الوطني، وحماية أمن الدولة الداخلي والخارجي، والحياة الخاصة للأفراد، وكذا الوقاية من المس بحريات والحقوق الأساسية المنصوص عليها في هذا الدستور، وحماية مصادر المعلومات والمجالات التي يحددها القانون بدقة.

القانون رقم 31.13 المتعلق بالحق في الحصول على المعلومات

بوابة الحصول على المعلومات www.chafafiya.ma



الجمعيات

- حسب الظهير الشريف 1.58.376 المنظم للجمعيات: (1958)
- الجمعية هي اتفاق لتحقيق تعاون مستمر بين شخصين أو عدة أشخاص لاستخدام معلوماتهم أو نشاطهم لغاية غير توزيع الأرباح فيما بينهم.



وقد تم تعديله وتتميمه بالقوانين:

- القانون 75.00 الصادر بتنفيذه الظهير الشريف رقم 1.02.206 الصادر في 23 يوليوز 2002
- القانون 07.09 الصادر بتنفيذه الظهير الشريف رقم 1.09.39 الصادر في 18 فبراير 2009
- القانون 29.11 الصادر بتنفيذه الظهير الشريف رقم 1.11.116 الصادر في 22 أكتوبر 2011



المجتمع المدني

المجتمع المدني يشمل كل أنواع الأنشطة التطوعية التي تنظمها المجموعة حول مصالح وقيم وأهداف مشتركة.



المشاركة

تقوم على الحوار في المجتمع

غير ربحية

غير حكومية

تحترم التنوع والاختلاف

- تنظيمات
- تطوعية
- حرة

خطوات تأسيس جمعية



1. إعداد اللجنة التحضيرية
2. إعداد مشروع النصوص العام
3. إعداد مشروع القانون الأساسي
4. الإعداد للجمع العام التأسيسي
5. تحديد نوع الجمع العام التأسيسي
6. انعقاد الجمع العام التأسيسي
7. فقرات الجمع العام التأسيسي
8. كتابة لائحة الحضور
9. كتابة محضر الاجتماع
10. وضع الملف القانوني للجمعية عند السلطات المحلية مرفق بصور البطاقة الوطنية لكل عضو من أعضاء المكتب المسير وإضافة إلى كتابة رسالة إيداع ملف الجمعية



الديمقراطية التشاركية والرقمنة



- البوابة الوطنية للمشاركة المواطنية WWW.ePARTICIPATION.MA
- الخدمة الإلكترونية للشكايات WWW.CHIKAYA.MA
- البوابة الوطنية للجماعات الترابية www.collectivites-territoriales.gov.ma
- الموقع الإلكتروني لجهة الدار البيضاء سطات www.casasettat.ma
- الموقع الإلكتروني لجماعة الدار البيضاء www.CasablancaCity.ma
- بوابة الحصول على المعلومات www.chafafiya.ma



Mots d'accueil de Mme HOURIA OUZZANI Présidente du Centre Mohamed Hassan Ouazzani à l'occasion de la conférence du 16 Mai 2024

Mesdames, Messieurs, Chers amis,

Au nom du centre Mohamed Hassan Ouazzani pour la Démocratie et le Développement Humain. J'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue au Dr. SIHAM BENCHEKROUN, à nos amis et à tous les participants, pour cette rencontre littéraire qui va certainement nous procurer du vrai bonheur, en découvrant les illusions du bonheur personnel, dont le Docteur BENCHEKROUN va nous faire découvrir tous les aspects.

Dr. SIHAM BENCHEKROUN est Docteur en médecine et spécialisée en psychothérapie et pionnière dans le journalisme médical. Elle est écrivaine, romancière et nouvelliste de langue française. Ses écrits traitent particulièrement de la condition féminine, ainsi que la relation homme-femme dans la société marocaine. Elle est aussi une écrivaine de l'intime, une exploratrice des mots de l'âme humaine, selon son expression.

Dr. SIHAM BENCHEKROUN est aussi militante associative très impliquée. Elle s'est engagée en particulier auprès d'associations de soutien de femmes ou d'enfants vulnérables. Elle a notamment conçu et dirigé un important essai sur l'héritage des femmes.

Les illusions du bonheur personnel dont Docteur BENCHEKROUN va nous entretenir, peut revêtir divers aspects. Le bonheur individuel, égoïste et exclusif est un repli sur soi, un principe assimilé au « chacun pour soi », mais il peut être aussi un bonheur tourné vers les autres.

Le bonheur semble devenir l'ultime horizon de nos vies. Tout le monde veut l'atteindre, chacun à sa manière. La quête au bonheur personnel peut conduire à la recherche de son intérêt personnel qui peut consister aussi à retourner vers les autres. Ce qui peut entraîner une vie sociale intense (participation à des associations humanitaires et caritatives etc.) pour se nourrir de nouvelles expériences. Ce qui

consiste à renforcer le lien social : solidarité familiale entière ; la famille reste un refuge moral est effectif, ce qui consiste à vivre un bonheur personnel.

La recherche du bonheur personnel est corrélée à une recherche de plus d'authenticité individuelle mais qui peut faire partie d'un certain individualisme. Le bonheur peut tomber dans le piège de l'individualisme moderne.

Justement, l'individualisme soutient qu'il est de la responsabilité de chacun de faire son propre bonheur quel qu'il soit, mais sans les autres pas de bonheur possible. On peut se poser la question : « notre siècle serait-il le règne de l'individualisme ? »

Maintenant, je laisse le soin à Mme BENCHEKROUN de développer ce qu'elle entend par « les illusions du bonheur personnel », résumé dans son expression « Heureux avant tout, heureux toujours, heureux envers et contre tout ».

Ce qu'elle expose dans son nouveau roman humoristique intitulé : « J'avais si faim d'amour que je me suis fait des pâtes » où le personnage principal cherche à répondre à son besoin d'amour par l'amour hypertrophié et exclusif de soi.

Je tiens à remercier chaleureusement, Docteure SIHAM BENCHEKROUN et tous les participants, au nom de notre centre créé en hommage à mon très cher père, pour qu'il soit un lieu de débat libre et constructif.

Je tiens à signaler que l'exposé et le débat sont enregistrés et seront prochainement sur YouTube, LinkedIn, Facebook et sur X. Toutes nos précédentes conférences en présentiel et en virtuel sont accessibles sur notre site Web : www.mohamedhassanouazzani.org ainsi que sur les réseaux sociaux mentionnés.

Enfin, je remercie vivement Mesdames MAHA STELATE et MERIEM ABOUABDILLAH, collaboratrices scientifiques de notre Centre, pour l'organisation de cette rencontre.

Je vous laisse découvrir « les illusions du bonheur personnel » avec Docteure SIHAM BENCHEKROUN.

À vous la parole Dr. BENCHEKROUN. Merci pour votre attention.

LES ILLUSIONS DU BONHEUR PERSONNEL

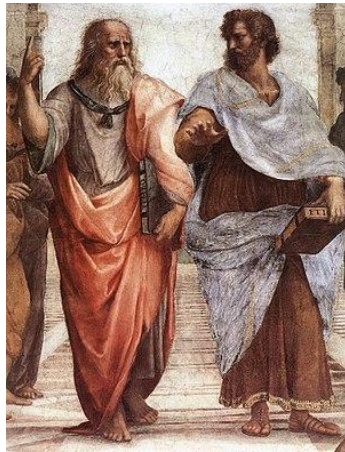
SIHAM BENCHEKROUN

Définir le bonheur

Une expérience subjective Une quête constante, universelle et fondamentale de l'humanité

Des croyances différentes d'une époque, d'une culture, d'une société à l'autre

LE BONHEUR DANS LA PHILOSOPHIE GRECQUE ANTIQUE (Socrate, Platon, Aristote...) Le bonheur vient de la vertu et de l'excellence morale



LES TRADITIONS RELIGIEUSES ET SPIRITUELLES ET LE BONHEUR

Le bonheur vient de la paix intérieure, et de la communion avec Dieu (ou de l'illumination spirituelle)



LES MOUVEMENTS PHILOSOPHIQUES ET LITTÉRAIRES ET LE BONHEUR

Siham BENCHKROUN : Docteure en médecine et spécialisée en psychothérapie

Le bonheur passe par la liberté individuelle, la raison, la science (Autonomie et responsabilité personnelles)

La justice sociale et l'égalité des droits : sont des préalables au bonheur collectif et individuel (Remise en question des structures politiques et sociales autoritaires)

LA CULTURE CONTEMPORAINE ET LE BONHEUR

Une culture de la consommation, Majoritairement matérialiste

Le bonheur est associé à l'achat et à la possession de biens matériels Le bonheur est associé à l'argent, la richesse, le luxe



LA CULTURE CONTEMPORAINE ET LE BONHEUR

Une culture excessivement individualiste

Valorisation d'un mode de vie centré sur la gratification personnelle, et la poursuite d'intérêts individuels.



LA CULTURE CONTEMPORAINE ET LE BONHEUR

Une culture de l'image de soi Autopromotion et rêve collectif de célébrité Dépendance au regard de l'autre Toxicomanie de l'affichage de soi
Résultat : narcissisme et comparaison sociale permanente



LA CULTURE CONTEMPORAINE ET LE BONHEUR

Une focalisation sur le bien-être

Recherche frénétique, égocentrique, permanente de plaisirs. Multiplication des vendeurs d'illusions

- Goût pour le superficiel, le facile, le rapide : C'est le **Uber bonheur** !



LA CULTURE CONTEMPORAINE ET LE BONHEUR

Un envahissement de nos vies par la technologie Dépendance du portable et de internet
Plus de facilité et de rapidité, mais appauvrissement, surcharge, et perte d'attention
Machine à illusions : On n'est pas heureux, on est distraits,



LA PSYCHOLOGIE DU BONHEUR

Une approche scientifique



LA PSYCHOLOGIE DU BONHEUR

La théorie de l'adaptation hédonique



LA PSYCHOLOGIE DU BONHEUR

Le bonheur de référence Etat de bonheur moyen ou habituel de chaque individu



LA PSYCHOLOGIE DU BONHEUR

Elever notre niveau de bonheur intrinsèque Cultiver des attitudes optimistes, en faire des habitudes de pensée



LA PSYCHOLOGIE DU BONHEUR

Elever notre niveau de bonheur intrinsèque Tout accepter, sans résistance ni jugement Lâcher prise et auto-compassion



LA PSYCHOLOGIE DU BONHEUR

Elever notre niveau de bonheur intrinsèque Pratiquer la gratitude Ce que nous avons
Et non ce que nous n'avons pas Ce que nous sommes Et non ce que nous ne sommes pas



LA PSYCHOLOGIE DU BONHEUR

Elever notre niveau de bonheur intrinsèque

Cesser la comparaison Contentement +++ Sobriété

Simplicité



LAPSYCHOLOGIE DU BONHEUR

Elever notre niveau de bonheur intrinsèque

Avoir des activités qui nous plaisent, nous accomplissent, ont du sens

Théorie du flow





LA PSYCHOLOGIE DU BONHEUR

Elever notre niveau de bonheur intrinsèque

Entretenir des relations interpersonnelles et sociales satisfaisantes et enrichissantes

Bienveillance Etude de l'infirmière Bronnie Ware



LA PSYCHOLOGIE DU BONHEUR

Elever notre niveau de bonheur intrinsèque

Trouver un sens et un but dans la vie

Remarques sur la pratique spirituelle



LA PSYCHOLOGIE DU BONHEUR

Elever notre niveau de bonheur intrinsèque

Être empathique, compatissant, et au service des autres

Nous pouvons être heureux pour rien Nous pouvons être heureux sans rien

Mais nous devons être heureux avec les autres



PLAIDOYER POUR LA COMPASSION

Rendre les autres heureux nous rend heureux ! Élève notre âme, notre conscience

Favorise un sentiment de réalisation personnelle Réduit les niveaux de stress et d'anxiété.

Empêche la solitude et l'isolement, procure une appartenance Renforce les liens affectifs

Améliore la santé physique Contribue à créer un monde plus juste, solidaire Donne du sens à sa propre vie.

Présidente du CMAO



Dr Houria OUZZANI

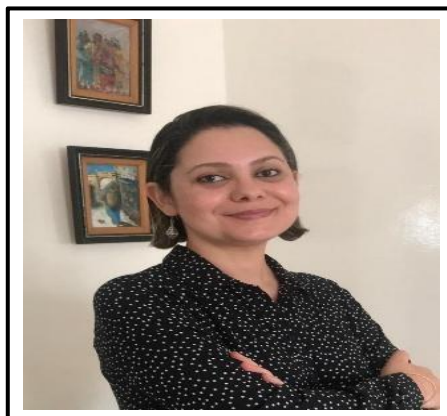
Conférenciers



Siham BENCHEKROUN



Driss OUAZAR



Hind MAJDOUJI



Rachid ET-TAQY